

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 343)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL730

présenté par
M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 4 BIS

Après le mot :

« alinéa, »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa 4 :

« les mots : « au 3° » sont remplacés par les mots : « aux 3° et 4° ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.